



Ville de
Nègrepelisse

Dispositif Argent de Poche Dossier d'inscription

ANNÉE 2026

Photographie

Nom			
Prénom			
Sexe (cochez)	☐ M	☐ F	
Date de Naissance			
Numéro de sécurité sociale			
Adresse			
Code postal - ville			
Mail			
Tél. portable			
Situation	☐ Collégien	☐ Lycéen	☐ Autre (précisez) :

REPRÉSENTANT LÉgal 1

Nom prénom	
Tél. portable	
Tél. fixe	
Tél. professionnel	
Mail	

REPRÉSENTANT LÉgal 2

Nom prénom	
Tél. portable	
Tél. fixe	
Tél. professionnel	
Mail	

DISPONIBILITÉ

*

- ☐ **Vacances de printemps** : du 20 au 24 avril 2026
- ☐ **Vacances d'été** : du 29 juin au 03 juillet 2026
- ☐ du 06 juillet au 10 juillet 2026
- ☐ du 24 août au 28 août 2026
- ☐ **Vacances de la Toussaint** : du 19 au 23 octobre 2026

Cadre réservé à la collectivité

Semaine proposée :

ACTE D'ENGAGEMENT

Entre la mairie de Nègrepelisse représentée par Monsieur le Maire Morgan TELLIER, agissant en application de la délibération du conseil municipal du 13 mars 2025,

Et

M/Mme (nom et prénom du jeune)

Domicilié(e) à :

Et

Le représentant légal

M./Mme :

Il a été convenu ce qui suit :

Le dispositif « *Argent de poche* » se déroule pendant les vacances scolaires **de 8h00 à 11H00** du lundi au vendredi, jours ouvrés. Les missions concernent l'entretien de la commune, le rangement, le nettoyage des locaux et espaces publics. La municipalité adaptera l'organisation en fonction des besoins de la commune et se réserve le droit d'annuler si besoin.

Les travaux qui sont attribués à chaque participant peuvent être salissants. Il est de sa responsabilité de se présenter avec des vêtements adaptés à la nature des chantiers qui lui sont confiés. L'usage du téléphone portable n'est pas autorisé sur les lieux d'activité.

Engagement du jeune

Je m'engage à respecter :

- Les horaires de début et de fin de chantier
- Les encadrants et autres participants au chantier
- L'environnement du chantier
- Le matériel confié
- À appliquer les consignes qui me sont données par les encadrants

L'acte d'engagement est valable jusqu'au 18^{ème} anniversaire du jeune. Dès lors qu'il est signé, le jeune peut participer au dispositif.

Fait à Nègrepelisse, le

Signature du Maire

Signature du représentant légal

Signature du jeune

AUTORISATION PARENTALE

(à compléter par les responsables légaux)

Madame, Monsieur
en qualité de tuteur légal, de mon fils/ma fille (prénom).....
après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel mon enfant s'engage :

- La commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas, l'indemnisation versée pour la participation à l'activité « *Argent de poche* » ne pourra avoir équivalent de salaire.
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- La commune s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à des tiers dans le cadre du déroulement des missions.

Tous les participants sont tiers les uns par rapport aux autres.

Autorise mon fils/ma fille à participer à l'opération « Argent de poche ».

Fait à le

Signature représentant légal (précédée de la mention « lu et approuvé »)

DROIT A L'IMAGE

Le mineur, Nom Prénom

AUTORISE l'équipe encadrante à prendre des photos et vidéos lors des missions pour la communication
(cocher pour valider)

- | | |
|--|---|
| ☐ Site internet de la commune | ☐ Supports pédagogiques Argent de poche |
| ☐ Facebook de la commune | ☐ Presse locale |
| ☐ Bulletin municipal communal | ☐ La diffusion de mon Nom & Prénom dans le cadre de la communication |

Signature

FICHE SANITAIRE

1- VACCINATIONS

Merci de bien vouloir fournir une attestation sur l'honneur mentionnant que les vaccins sont à jour.

1- ALLERGIES

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU DES ALLERGIES QUI POURRAIENT LE GÊNER DANS SA MISSION ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, quel type :

Le dispositif a été voté par les élus au conseil municipal du 13 mars 2025. Il permet aux jeunes de 15 à 18 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité, participant à l'amélioration de leur cadre de vie, à l'occasion des vacances scolaires. En contrepartie, le jeune qui participe reçoit une indemnisation de 15 € par demi-journée. La somme est versée directement aux jeunes dans un délai le plus court possible après la fin du chantier.

Les principaux objectifs

- Permettre aux jeunes d'améliorer leur image sur le territoire en valorisant leur action dans les chantiers municipaux.
- Permettre aux jeunes de nouer des relations avec les agents municipaux et de s'insérer dans la vie locale.
- Responsabiliser les jeunes.

Qui peut participer ?

- Tout jeune domicilié à Nègrepelisse qui a 15 ans révolu et moins de 18 ans.

L'encadrement

Il est assuré par les agents municipaux des différents services de la commune.

- Afin de respecter la réglementation du travail, les jeunes ne sont jamais amenés à prendre des risques ni à utiliser des outils motorisés dans leurs différentes missions.
- Si le jeune doit s'engager à réaliser correctement les tâches confiées, il ne remplace pas pour autant un agent communal.

La description des travaux

Le jeune aura des missions d'entretien de la commune, de nettoyage des locaux et de l'espace public, de rangement.

Les dates et candidatures

- Les chantiers ont lieu pendant les vacances scolaires.
- Le dossier d'inscription est à retirer à la mairie ou sur le site internet de la commune. Puis il doit être retourné complet à la mairie **AVANT LE 31 MARS 2025**.
- Le dossier d'inscription est valable pour une année.
- Le jeune s'engage à participer au dispositif la semaine complète.
- Les chantiers seront effectués du lundi au vendredi de 8h00 à 11h00 (jours ouvrés).
- A l'issue d'une réponse positive du dossier de candidature, un entretien sera réalisé. (semaine 14)

Pièces obligatoires à joindre à la demande :

☐ Dossier d'inscription complété	☐ Lettre de motivation + Acte d'engagement du jeune signé
☐ Autorisation parentale signée	☐ Photocopie d'une pièce d'identité
☐ Attestation d'assurance responsabilité civile	☐ Photocopie de l'attestation d'assuré social
☐ Fiche sanitaire de liaison succincte complétée et signée	—
☐ Droit à l'image signé	

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous disposez d'un droit d'accès aux données, de rectification des données, d'effacement des données, de limitation du traitement, d'opposition au traitement dans les conditions légales applicables.
Pour exercer vos droits, vous pouvez nous contacter : par mail : mairie@ville-negrepelisse.fr
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.
Contact du délégué à la protection des données : e-Collectivités 65 rue Kepler 85000 La Roche sur Yon - 02.51.33.01.40 – contact@ecollectivites.fr

Exemple de LETTRE de MOTIVATION

Nom
Prénom
Adresse

Mairie de
Nègrepelisse 5, Rue de
Mairie
82800 NEGREPELISSE

Objet : Candidature dispositif « Argent de poche »

Madame le Maire,

1. Parcours école :
• Classe actuelle (filière, année, lieu) • Expérience (stage découverte, stage de lycée) • La raison de la demande

2. Motivations :
• Mes qualités • Mes passions • Mes attentes par rapport aux missions

Je vous prie d'agréer Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

3. Signature